Cabanac – bénédiction de l’église – 22/10/2022

« Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. »

Monsieur le Maire, je vous rassure, on ne va pas prendre cette parole de Jésus au pied de la lettre !

Les auditeurs de Jésus pensent au temple de pierre, fierté d’Israël, objet de curiosité et attraction de nombreux voisins étrangers, autant pour sa construction sublime que pour ce qu’il représente dans la religion du peuple de la Bible. Jésus lui parle d’un autre temple, d’un autre lieu de rencontre entre Dieu et les hommes. Il parle de son propre corps, de sa personne, et les 3 jours en question font évidemment référence à Pâques.

Ce texte nous renvoie très bien à nos propres difficultés aujourd’hui… Quand on parle de l’église, on ne sait pas toujours très bien si on parle du bâtiment ou de la communauté chrétienne ; du bâtiment communal, objet des soins de la communauté civile, ou du bâtiment affecté au culte, objet du soin de la communauté catholique… Le malentendu dont témoigne la conversation entre Jésus et les Juifs de Jérusalem ne nous épargne décidemment pas plus…

Vous avez entendu comment Jésus est plein de zèle pour nettoyer le temple de ceux qui l’encombrent, de ceux qui empêchent le temple de faire ce pour quoi il est fait. Lieu de célébration, lieu de sacrifices rituels, lieu de rencontre entre Dieu et son peuple, il a fini par être envahi de toutes sortes d’échoppes et de marchands qui l’ont dénaturé : Jésus fait le ménage parce que rien n’est plus important que de permettre aux croyants de rencontrer leur Dieu. Et bien je suis sensible au fait qu’aujourd’hui encore, lorsqu’une municipalité prend soin de ce bâtiment pas tout à fait comme les autres, elle prolonge sans le savoir tout à fait le geste de Jésus : elle permet aux hommes et femmes d’aujourd’hui de rencontrer leur Dieu en ce lieu, de célébrer les moments importants de leur vie, de la naissance à la mort, de prier en silence à l’occasion, de se retrouver avec les autres croyants pour célébrer leur foi. C’est le but de ces maisons : elles servent la communauté humaine et chrétienne d’un lieu. Elles sont lieu de fraternité, de communion, d’accompagnement des joies et des peines humaines. Elles sont lieu d’humanisation. Merci à vous Monsieur le maire, et à vos collaborateurs, de permettre encore et encore ce service du bien commun dans ce beau lieu de votre commune.

Je vais solennellement poser des gestes qui honorent les murs et des éléments symboliques de l’Eglise. Le plus noble est évidemment l’autel sur lequel la messe est célébré. Que le Seigneur vienne réjouir le cœur de la communauté croyante réunie en ce lieu, et qu’il bénisse aussi ceux par qui, croyants ou non, cet édifice peut poursuivre sa mission symbolique si belle et importante pour toutes nos communautés humaines !

Amen